

Ce qui est réservé aux hommes et ce qu'attendent les croyants

Nous lisons au chapitre 9 de l'épître aux Hébreux, versets 27-28 : « Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela d'être jugés, ainsi le Christ ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent ».

Dieu avait dit à Adam notre premier père, touchant le fruit défendu : « Dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort ». — La désobéissance eut lieu, et cette parole fut prononcée : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière ». — Voilà l'origine et la cause de la mort *réservée aux hommes*, comme cela est confirmé en Romains 5, 12 : « C'est pourquoi comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, ainsi la mort a passé à *tous* les hommes, en ce que *tous* ont péché ». Et aussi : « Par l'offense d'un seul, la mort a *régné* par un seul ». Et encore : « Les gages du péché c'est la mort ».

Avant l'entrée du péché, l'homme vivait dans l'innocence au milieu de ce que Dieu avait déclaré très bon. Mais du moment que l'homme écouta Satan, le péché entra et avec lui la mort, et tout fut gâté; la création fut assujettie à la vanité, elle soupire étant en travail. Et l'homme? « Le plus beau de ses jours n'est que peine et tourment, il s'en va bientôt et nous nous envolons ». Car : « Il est réservé aux hommes de mourir une fois ».

Lisez le chapitre 5 de la Genèse, et voyez comment se résume l'histoire des hommes qui vécurent si longtemps. Qu'est-il dit d'eux? « Ils vécurent, engendrèrent un fils, puis vécurent encore et eurent des fils et des filles, ensuite l'addition est faite : tant avant d'avoir un fils et tant après, cela fait en tout tant d'années, même jusqu'à neuf cent soixante-neuf ans; *puis ils moururent*, et les voilà, quant à ce monde, *anéantis* ». — Énoch fait exception, nous verrons pourquoi.

Voyez ensuite l'histoire du déluge, tous les hommes y trouvent la mort, excepté Noé et sa famille. — Ensuite le monde recommence à nouveau, mais la sentence est toujours là : « Il est réservé aux hommes de mourir une fois ». Il en fut ainsi jusqu'à nous. — C'est donc ce qui vous est réservé, lecteurs; vous êtes des hommes descendants d'Adam, et vous êtes sous cette sentence.

On dira peut-être : « Nous savons cela, c'est un chemin qu'il nous faut tous faire, et ceux qui meurent sont bienheureux, ils sont hors des peines de cette vie ». — Ce serait vrai si c'était *tout* de mourir afin d'être hors des peines de cette vie; mais ce n'est pas tout, la Parole déclare qu'il est réservé aux hommes de mourir une fois, *et après cela le jugement*. — Pensez que cela est sérieux : *mourir*, et après, *être jugés!* — Et il s'agit de nous tous; nous sommes tous des hommes, nés dans ce monde depuis qu'Adam fut chassé d'Éden; car c'est après cela qu'il engendra un fils à son image et à sa ressemblance, c'est-à-dire *pécheur* et comme tel *perdu*. Voilà notre origine!... Nous sommes donc tous des hommes *pécheurs* et *perdus*, même par droit de naissance; il nous est donc réservé de mourir et après cela d'être jugés; impossible d'échapper!

Puis nous sommes aussi pécheurs de profession, tels que la Parole nous les dépeint au commencement de l'épître aux Romains; voici la conclusion du chapitre 3, versets 9-20 : « Car nous avons ci-devant accusé et Juifs, et Grecs, d'être *tous* sous le péché, selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, non pas même un seul; il n'y a personne qui ait de l'intelligence; il n'y a personne qui recherche Dieu; ils se sont tous détournés du droit chemin, ils se sont tous ensemble rendus inutiles; il n'y en a aucun qui exerce la bonté, non pas même un seul; c'est un sépulcre ouvert que leur gosier; ils ont frauduleusement usé de

leurs langues, il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres, et leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume ; leurs pieds sont rapides pour répandre le sang ; la destruction et la misère sont dans leurs voies, et ils n'ont point connu la voie de la paix ; il n'y a pas de crainte de Dieu devant leurs yeux. Or nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit coupable devant Dieu ».

Chers lecteurs, vous reconnaissez-vous dans cette description ? — Peut-être que non ? Cependant c'est là aussi votre portrait, car il est question de tous. « Afin que *toute* bouche soit fermée, et que *tout* le monde soit coupable devant Dieu ».

Mais quand est-ce qu'aura lieu ce « *après cela d'être jugés* » ? Est-ce après la mort de chaque homme ? — Non, la Parole nous dit que le jugement terrible qui vient après la mort, aura lieu de suite après la *résurrection* de ceux qui seront morts comme hommes pécheurs, perdus. Le chapitre 5 de l'évangile de Jean nous parle d'une résurrection de *jugement* ; et nous la trouvons au chapitre 20 de l'Apocalypse comme étant le dernier acte qui aura lieu lors de la destruction du ciel¹ et de la terre ; nous lisons, verset 11 : « Et je vis un grand trône blanc, et celui qui est assis dessus, de devant la face duquel la terre s'enfuit et le ciel ; et il ne fut point trouvé de lieu pour eux. Et je vis *les morts, petits et grands*, se tenant devant Dieu ; et les livres furent ouverts, et un autre livre fut ouvert, qui est celui de la vie, *et les morts furent jugés* d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et le hadès (lieu invisible) rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Et la mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu ; c'est la seconde mort, l'étang de feu. Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu ». — Ah ! voilà le « *après cela d'être jugés* » de notre passage d'Hébreux 9... Quel moment terrible !... C'est alors que toute bouche sera fermée. — Pensez-y, chers lecteurs, si vous mourez dans vos péchés, vous comparâtes là ; vous serez jugés *selon vos œuvres*, et le résultat sera d'être jetés dans l'étang de feu, où sont les pleurs et les grincements de dents.

Sommes-nous donc *perdus* sans ressource?... Oui, comme pécheurs nous sommes *perdus* !... **Mais la grâce de Dieu est intervenue.** — Oh ! quelle bonne nouvelle, en Dieu il y a une ressource pour les pécheurs *croissants* ; si Sa justice doit punir le péché, Son amour a trouvé un moyen de sauver le pécheur ; mais au prix du sacrifice de son propre Fils : « Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous ». « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle ». « Dieu a constaté son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous ». « En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous, c'est que Dieu a envoyé son Fils unique au monde afin que nous vivions par lui ; en ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en ce que lui nous aima, et qu'il envoya son Fils pour être la propitiation pour nos péchés ».

Le Fils de Dieu s'est aussi offert lui-même volontairement pour accomplir l'œuvre de la rédemption : « En entrant au monde il dit : Voici je viens, pour faire, ô Dieu, ta volonté », et il est ajouté : « C'est par cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes » ; et encore : « Il a porté nos péchés en son corps sur le bois » ; « il a fait par lui-même la purification de nos péchés » ; « il a enduré la croix et méprisé la honte ».

Là, sur cette croix, il but la coupe que le Père lui donnait à boire ; là Dieu lui demanda compte de tous les péchés de ces pauvres êtres coupables pour lesquels il se donnait comme répondant ; Lui qui n'a pas connu le péché, il a été fait péché pour eux, il a dû subir la sentence prononcée sur eux, « la mort ». « Il a goûté la mort » ; « il est mort au temps convenable pour des impies » ; « il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché, par le sacrifice de lui-même » ; et il est descendu dans le tombeau. — Mais la justice de Dieu étant

1 Il s'agit des cieux *créés* (voyez Ps. 102, 25-27 et Agg. 2, 6).

satisfaite, sa puissance fait sortir victorieusement du tombeau le répondant des pécheurs : « Il est ressuscité pour notre justification ». — Voilà aussi la victoire qui est remportée sur la mort, Christ en sort avec une *vie* qui a triomphé de la mort, et Dieu avec justice le fait asseoir à sa droite, couronné de gloire et d'honneur.

Dès lors cette bonne nouvelle du salut est annoncée : « Il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et que la repentance et la rémission des péchés fussent prêchées en son nom à toutes les nations, etc. » ; et encore : « Allez par tout le monde, prêchez l'évangile à toute la création. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé ; et celui qui n'aura pas cru, sera condamné ». — Puis la même Parole déclare : « Qu'à tous ceux qui l'ont reçu (Christ), il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu ; savoir à ceux qui croient en son nom ». « Qu'à celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée pour justice ». — Cela nous sera compté pour justice, est-il dit, « à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus, notre Seigneur, qui a été livré pour nos offenses et a été ressuscité pour notre justification ». « Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu ». « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ».

Le Seigneur déclare en Jean 5, 24 : « En vérité, en vérité, je vous dis, que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne viendra pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie ».

Eh bien ! par la grâce de Dieu, je *crois*, et je sais *pourquoi* je ne viendrai pas en jugement, et je sais *comment* je suis passé de la mort à la vie. — Si Christ est mort pour expier mes péchés, si je suis mort avec Lui et que ma nature en Adam ait été jugée à la croix, la mort qui m'était réservée a donc eu lieu pour moi à la croix ; de même le *après cela d'être jugés* a eu lieu pour moi à la croix : ainsi la mort et le jugement sont *derrière moi*. — Voilà *pourquoi* je ne viendrai pas en jugement.

Mais je suis aussi ressuscité avec Christ dans une vie nouvelle, vie qui, en Christ, a triomphé de la mort ; c'est la vie éternelle, la vie du ciel. — Voilà *comment* je suis passé de *la mort à la vie*. — « Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création, les choses vieilles sont passées, voici, toutes choses sont faites nouvelles ; et toutes sont de Dieu ».

Dans cette position bénie, mon avenir n'est plus la mort, ni le grand trône blanc, ni l'étang de feu ; mon avenir, c'est le ciel et la gloire du ciel. — « Mais, direz-vous, vous citez la mort comme n'étant plus votre avenir, irez-vous au ciel sans mourir ? ». Je réponds : « Peut-être *oui*, peut-être *non*... ». Depuis la mort de Christ, la Parole n'emploie pas, en général, l'expression *mourir* pour désigner le fait par lequel le croyant déloge de son corps pour être avec le Seigneur ; elle appelle cela : *s'endormir*. — En Actes 7, 60, nous voyons les Juifs lapidant Étienne qui, « s'étant mis à genoux, cria à haute voix : Seigneur, ne leur impute point ce péché. Et quand il eut dit cela, il *s'endormit* ». — Paul rassure les Thessaloniens à l'égard de ceux qui *dorment*, car, dit-il, « si nous croyons que Jésus mourut, et qu'il est ressuscité, de même aussi Dieu amènera ceux qui se sont *endormis* par Jésus avec lui ».

Mais tous les croyants ne s'endormiront pas, et voilà pourquoi j'ai dit : « peut-être *oui*, peut-être *non* ». « Voici, je vous dis un mystère », dit Paul (1 Cor. 15), « nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés ; en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés ». — C'est alors que s'accomplira la parole du Seigneur à Marthe en Jean 11 : « Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, *vivra*, et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra *jamais* ». — C'est une vérité de Dieu, que comme Énoch et Élie ont été enlevés au ciel sans passer par la mort, de même, dans la période où nous sommes, des centaines de milliers de croyants seront enlevés au ciel sans passer par la mort. — Quant à Énoch et Élie, c'est parce que Christ est mort qu'ils ont pu

être enlevés au ciel sans passer par la mort, car ils étaient sous la sentence prononcée contre tout homme ; mais Dieu savait ce qu'il ferait par Christ.

Quant à ceux qui dorment, que leur arrivera-t-il ? Ils ressusciteront aussi à cet instant, dans ce clin d'œil dont parle la Parole. « Car le Seigneur lui-même — dit Paul en 1 Thessaloniens 4 — avec un cri de commandement, et une voix d'archange, et la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis nous les vivants qui demeurons, serons ravis ensemble avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur en l'air, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur ».

Cette résurrection des saints endormis, qui aura lieu à la venue du Seigneur, est bien distincte de la résurrection des morts qui comparaitront devant le grand trône blanc. La Parole la distingue en l'appelant : « La résurrection *de vie*, la résurrection *des justes*, la résurrection *d'entre les morts*, la *meilleure* résurrection, et enfin, la *première* résurrection » (Jean 5, 29 ; Luc 14, 14 ; Act. 4, 2 ; Hébr. 11, 35 ; Apoc. 20, 6).

Or ce glorieux événement de la résurrection des croyants endormis et de la transmutation des croyants vivants peut avoir lieu d'un instant à l'autre ; Paul se rangeait au nombre de ceux qui seraient encore vivants quand il dit : « *Nous* les vivants qui demeurons, etc. » ; et encore : « *Nous ne nous* endormirons pas tous, etc. ».

Les croyants sont ainsi dans l'attente de l'arrivée de leur Seigneur, et il leur dit : « Oui, je viens bientôt ». « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ; s'il en était autrement, je vous l'eusse dit : je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, *je reviendrai*, et je vous prendrai auprès de moi, afin que là où je suis, moi, vous, vous soyez aussi ».

Voilà donc *ce qu'attendent les croyants* et ce qu'ils doivent attendre uniquement.

C'est aussi l'explication de la fin de notre passage d'Hébreux 9 : « Ainsi le Christ, ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, *apparaîtra* une seconde fois, sans péché, à salut à *ceux qui l'attendent* ». — Pour nous, croyants, il va paraître n'ayant plus nos péchés sur Lui, et il nous trouvera n'ayant plus nos péchés sur nous ; il paraîtra à nous qui l'attendons, pour transformer le corps de notre abaissement, afin qu'il soit rendu conforme au corps de sa gloire. « Nous savons que lorsqu'il sera manifesté, nous lui serons semblables, car nous le verrons **comme il est** ».

Il résulte de tout cela, chers lecteurs, que les hommes sont maintenant partagés en deux classes : ceux qui sont en Christ, *sauvés* ; et ceux qui sont encore en Adam, *perdus* ; les croyants et les incroyants. Chacune de ces classes a un avenir différent dont notre passage d'Hébreux 9 présente le résumé : quant aux hommes non croyants, il leur est réservé de mourir et d'être jugés. Quant aux croyants, Christ, qui a été offert une fois, va paraître pour le salut de leurs corps, pour les enlever au ciel. — À laquelle de ces deux classes appartenez-vous, et par conséquent où vous en allez-vous ? Si vous n'avez pas Christ, vous vous en allez devant le grand trône blanc, et vous êtes *perdus* ! — Oh ! allez à Christ aujourd'hui, et vous saurez quelle joie il y a de Lui appartenir, et de pouvoir Lui dire, en attendant sa présence, dont le bonheur est ineffable : « **Oui ! viens, Seigneur Jésus !** ».